



L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME SOUS LE BOURG A ST-MAURICE



ES archives de la ville de St-Maurice renferment, entr'autres richesses, une « Histoire analytique de la ville et bourgeoisie de St-Maurice, d'après les titres et documents existants dans ses archives. » C'est un manuscrit (990 pages in-f^o divisé en 59 chapitres) résultat des recherches du chanoine de Rivaz. De ce travail du savant chanoine on peut dire avec l'abbé Gremaud : « Les matériaux y sont entassés sans méthode » et ajouter que la lecture n'en est pas facile. Une partie des textes est encore en latin. Comme il n'est guère possible de publier en entier cete histoire de St-Maurice, au moins sous sa forme actuelle, nous en extrairons pour les publier dans nos *Annales*

quelques chapitres, que nous compléterons par des renseignements pris à d'autres sources.

La bourgeoisie de St-Maurice avait coutume aux treizième, quatorzième et quinzième siècles, de tenir ses assemblées dans ou dessous l'église de Notre-Dame sous le Bourg : *in ecclesia Beatae mariae sub Burgo ou subtus Burgum* et quelquefois *subburgi*. Même certains personnages influents y passaient leurs actes privés.

C'est dans cette église qu'en 1301 Jacques et François Quartéry firent avec les syndics et procureurs de la bourgeoisie Vautier Magnin, Jean de Gryon, Jean Badelli et Jacques Pachodi un accord relatif à leurs droits de bourgeoisie. Pierre de Bex, donzel et Barthélemy Vuichardi faisaient fonction d'arbitres, le chevalier Rodolphe de Montmayeur de surabitre, en présence de Humbert de Sale, juge du Chablais et du Genevois, de témoins et de notaires.

C'est *infra capellam beate Marie de subburgo* que se réunissent les syndics et conseillers de la ville pour demander au prince la confirmation de leur droit de pâturage le 7 juin 1400. (Gremaud VI, 509).

C'est dans la chapelle que le 28 juillet 1468, N. Pierre de Duyn, seigneur de Bex et de Noville et vénérable Martin Sostion, de St-Maurice, font un accord amiable au sujet de la dîme de Rennaz, en présence de Antoine Sostion, docteur en l'un et l'autre droit, des nobles Tavelli, de P. de Novasselle, de vénérable P. Bonjour (Bonediei ¹).

Cette église de Notre-Dame sous le Bourg qui

¹ Millioud, *Histoire de Bex*.

existait sur la placette actuellement encore appelée place Ste-Marie, servait autrefois d'église paroissiale aux gens de Lavey et de Morcles qui y assistaient au service divin les dimanches et jours de fête. Le curé en était généralement un chanoine de l'abbaye, ce bénéfice étant de la collation de l'abbé. L'institution canonique relevait pourtant de l'évêque de Sion qui faisait la visite de cette église. L'abbé de St.-Maurice héritait du curé de Notre-Dame.

Cette église, fort ancienne, était mentionnée dans la bulle d'Alexandre III ¹ parmi celles qui appartenaient à l'abbaye de St.-Maurice. Elle tombait en ruines vers la fin du treizième siècle et fut rebâtie vers cette époque par un riche bourgeois de St.-Maurice, lombard d'origine et marchand de profession, Reymondin de Monte Vetulo qui lui fit en outre des legs considérables. Il laissa en 1367 50 livres mauriçoises pour l'entretien du curé, c'est-à-dire pour l'achat d'une rente de 100 sols, revenu habituel des petites cures (environ 240 francs).

Les archives de St.-Maurice possèdent des testaments (entre 1309 et 1481) où sont stipulés des legs en faveur de cette chapelle de Notre-Dame, qu'il ne faut pas confondre avec une autre chapelle de Notre-Dame en l'église de St.-Sigismond. (Cette dernière a été dotée en 1347 par Pérussod d'Épinassey et sa femme d'un cens de 10 sols mauriçois sur un terrain en Prex pour le luminaire et d'un cens de 50 sols sur des biens à Lavey pour l'entretien d'un chapelain).

Le chanoine de Rivaz a dressé une liste des curés

¹ Pape de 1159 à 1181.

de Lavey, que complètent les Regesten de Wirz.

Nous savons qu'il y avait un recteur bien avant 1300 mais aucun nom n'est cité jusqu'en 1328 où nous trouvons Jacobus ou Jacominus Nepotis (du Neveu, nom qu'on retrouve à Monthey jusqu'au seizième siècle.) En 1331 le révérend Martin Guignonis.

En 1337, messire Jacques Escoffier, curé de Lavey, faisait legs à son église de 2 vignes au Courset, près Lavey.

Ensuite viendrait Dom. Pierre Bocheti, que le chanoine de Rivaz voudrait identifier avec Pierre Burgondi qui suit. On trouve à cette époque des Bocheta (à Sion) dont l'un Perrod Bocheta, eût en 1351 des démêlés avec la justice (Gremaud V. 10).

En 1345 et 1347 Dns. Petrus Burgundi, curatus de Laveto.

En 1353 Dns Jacobus Sutoris (Le couturier) curatus de Notre-Dame de Sub Burgo.

De 1402 à 1416 Dns Nicodus Bernardi, curatus de Laveto.

En 1437, Dns Martinus Guidonis, curatus de Laveto.

En 1469, Nicod Vaudi, curé de Lavey, fait un achat en faveur de son église.

En 1483, Petrus Burcardi, résigne son bénéfice pour entrer à l'abbaye et Antoine Rossetti, prêtre du diocèse de Genève, demande la collation du bénéfice de l'église paroissiale B. Mariæ subtus Burgum, évalué à 6 livres.

En 1484, Pierre de Rotta ou de Rosta ou de Roux, curé de Lavey; en 1505 et 1512 Amédée de Carro.

En 1517, le vénérable Antoine Majoris, aumônier de l'abbaye, est mis en possession de cette cure après résignation de vénérable J. Liderii (Leydier) chanoine, nommé recteur de la chapelle de Bagnes.

En 1536 et 1539, vénérable Amédée Christin, alias Grandis, curé et recteur.

En 1549, Aymon de Blens, résigne son bénéfice entre les mains de l'abbé Sostion, et entre à l'abbaye.

En 1564, Michel Cavelli résigne entre les mains de l'abbé Milès (Ritter) qui nomme en 1566 J. Sachis.

En 1586 et 1589 le chanoine Maurice Barman (Barmensis).

En 1606, le chanoine Claude Laurent ou Lauratti (ensuite recteur de l'hôpital de St.-Jaques.)

En 1620, Pierre Berodi.

En 1632, Pierre Pochon, religieux de l'abbaye.

En 1634, le chanoine Claude Barrilis ou Barilier.

En 1651, J. Antoine Odet, curé.

L'abbé de Rivaz, en clôturant sa liste, dit qu'à cette dernière époque l'église tombait en ruines et qu'on ne parle plus dès lors ni de cette cure, ni des curés, ni de legs en faveur de cette église.

Pourtant en 1645 on songeait encore à la réparer, car l'abbé P. Maurice Odet cédait à la ville « *tout droit sur la cloche de l'horloge publique qui est au clocher de l'abbaye moyennant 8 doubles d'or d'Espagne pour l'achat d'une cloche destinée à la chapelle de Notre-Dame sous le Bourg.* » Dans ses comptes établis lors de démêlés avec les chanoines, le même abbé calcule à 30 ducats ses dépenses pour « *le clocher de l'église de Notre-Dame et la cloche y refaite.* » En

1673 N. Marie fille de feu N. Jacques Quartery vidôme de Massongex, veuve de N. François Preux, lègue 150 florins à la confrérie du saint sacrement érigé *in ecclesia subburgi*. La chapelle avait été cédée à cette confrérie, dite aussi des pénitents blancs, puis elle brûla lors de l'incendie de 1693. Comme depuis la réforme elle était presque sans utilité on ne songea pas à la reconstruire. En tout cas des testaments de personnes très pieuses n'en font pas mention dès cette date. Par exemple, le testament de la « *grande vidondesse* » Quartery (Marie-Joseph-Elisabeth) de 1722 n'en parle pas, tandis qu'elle laisse pour la réparation de S. Sigismond une somme assez considérable et que ses largesses s'étendent à de nombreuses églises, en Valais et au dehors.¹

Deux familles notables de St. Maurice, les de Fago (Défago) et les Charleti² gênées par le voisinage de ce qu'un plan du dix-huitième siècle appelle « mesure de chapelle soit d'Eglise » songèrent vers 1748 à agrandir la place publique et à démolir les vestiges de la chapelle. Mais le projet fut abandonné parce que la chapelle appartenait à l'abbaye. Celle-ci obtint

¹ 12 doubles d'Espagne de 112 et demi b. pour S. Sigismond.

10 doubles d'Espagne pour l'autel du rosaire S. Sigismond.

5 doubles d'Espagne pour l'église des capucins de St. Maurice.

5 doubles d'Espagne pour l'église d'Einsiedeln.

5 doubles d'Espagne pour l'église des capucins de Bulle etc.

² Les Défago habitaient la maison de Cocatrix actuelle, vis à vis de la place du Parvis et les Charleti, la maison sur l'emplacement de laquelle s'élève le pensionnat des Pères blancs. Les Defago (Faux soit de Fago) originaires de St.-Gervais, établis et reçus bourgeois vers 1493. Les Charleti bourgeois de St.-Maurice au quatorzième siècle. Les deux familles fournirent un abbé de St.-Maurice au dix-huitième siècle.

en 1764, un rescript de la congrégation des Conciles qui l'autorisait à inféoder ou à aliéner ce fonds, sous certaines conditions. L'affaire s'arrangea vers la fin du dix-huitième siècle grâce aux bons rapports entre la ville et l'abbaye. Sous la procure du chanoine Esquis, devenu plus tard abbé, l'abbaye obtint de la congrégation des Rites un bref qui l'autorisait à convertir en un usage profane cette église ruinée ou à en aliéner le fonds. La ville n'utilisa cette permission qu'en 1810 (15 février) et acheta tous les droits de l'abbaye pour la somme de 15 louis. Les sieurs Peney, propriétaires d'un immeuble voisin (au sud de la place), versèrent 30 louis à la ville pour obtenir une défense de bâtir sur cet emplacement. Il ne restait, à cette époque, guère que le portail en pierre de taille. On déblaya le terrain et on fit une petite place ornée d'une fontaine et de quelques peupliers. Ceux-ci ont aussi disparu et de l'église paroissiale de Lavey il ne reste plus que le nom de « place Ste-Marie. »

P. B.

